

CANEJAN ATHLETISME – IBM ATHLETISME**Trail de l'Eau Bourde – 22 Mars 2020**

Trail 9 km – 10 € (12-SP)

Trail 18 km – 12 € (15-SP)

RANDO – 5 € (sur Place)

NOM :

Prénom :

ANNEE de Naissance :

Sexe : M ou F LICENCIES ▶▶ Club : N° de Licence : NON Licenciés ▶▶ (Certificat médical obligatoire pour les Trails)

Adresse Complète :

Code Postal : Commune : Email :

Bulletin à retourner à : Canéjan athlétisme : 63, Allée des Pimprenelles – 33610 – CANEJAN
 Accompagné du règlement (ordre : canéjan athlétisme) et photocopie : Licence ou Certificat Médical.
 Renseignement : E.mail : Canejanathle@free.fr --- Site : www.canejan-athletisme.net

IMPORTANT - ▶▶ DOCUMENTS à FOURNIR

LICENCIES FFA : Compétition, Entreprise, Athlé Running, Pass'j'aime courir - Licence 2019/2020.

LICENCES NON ACCEPTEES – TRIATHLON, Course Orientation, Pentathlon Moderne.

AUTRES LICENCIES : FSCT, FSGT, UFOLEP avec Mention Athlétisme ou course à pied en Compétition.

**NON LICENCIES : CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE ou sa COPIE CERTIFIEE par l'ATHLETE de
 NON-CONTRE INDICATION à la PRATIQUE de la COURSE à PIED ou de l'ATHLETISME en COMPETITION
 datant de moins d'un an et qui sera gardé par l'organisation .**

RAPPEL :

Les participants en s'engageant déclarent ne pas s'opposer à la publication de leur image.

Je demande expressément qu'il ne soit pas fait mention de mon nom dans les résultats paraissant sur les sites internet de l'organisation ni sur ceux de ces éventuels prestataires et/ou partenaires. Je fais mon affaire personnelle de demander que cette mention ne figure pas, non plus, sur le site FFA (demande sur cil@athle.fr).

« Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la course affiché sur place ou consultable sur le site du club et l'accepte dans son intégralité »

SIGNATURE de l'athlète ou du représentant légal (avec ses nom et prénom) pour le mineur: